

Bachelier en marketing

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Séminaires professionnels			
Code	ECMK1B14AIP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christophe PRETI (christophe.preti@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est l'occasion pour les étudiants de :
participer à des conférences, expérimentations, visites d'entreprises, ... dans le cadre de séminaires, et rencontrer les exigences en termes d'objectifs et de comportements et de se positionner par rapport à leurs pratiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant sera capable de :
Observer, prendre du recul, se faire un jugement, apprendre de nouvelles pratiques, méthodologies, outils, ...
Agir de manière autonome dans la recherche des lieux de stage
Faire preuve de ponctualité, d'intégration à l'équipe, d'attitude professionnelle vis-à-vis des personnes rencontrées
Travailler en autonomie, en prenant des initiatives et faisant preuve de créativité
Respecter les consignes et les échéances, les règles juridiques et administratives
S'adapter à la terminologie et aux outils de la profession
Tenir compte des avis et se remettre en question dans un souci d'amélioration.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK1B14AIPA Visites et interventions du monde professionnel 24 h / 2 C

Contenu

Exposés de conférenciers
visites de salons professionnels
visites d'entreprises, d'infrastructures

Démarches d'apprentissage

séminaires et conférences portant sur l'entrepreneuriat et la créativité
mise en situatio

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Interventions de conférenciers, projections vidéos, entreprises d'accueil, internet, presse, dossier d'étude de cas (entreprise industrielle fictive).

4. Modalités d'évaluation

Principe

l'évaluation de l'unité se réalise au travers d'un travail de synthèse personnel dont les modalités seront présentés au cours et disponible sur la plateforme connected

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).